



Réquisition du personnel et délégation d'actes infirmiers

EN PLEINE CRISE CORONA, MAGGIE DE BLOCK RENFORCE L'INQUIÉTUDE DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

Deux arrêtés royaux (AR) viennent d'être publiés dans le cadre des pouvoirs spéciaux. Ils portent sur la réquisition du personnel soignant par les gouverneurs des provinces en cas de pénurie grave du personnel ainsi que sur l'extension de la délégation d'actes médicaux à d'autres professionnels de la santé. La durée de validité de ces AR est limitée à l'échéance du 31 décembre 2020

Lors de notre interpellation sur ces AR, le cabinet de Maggie De Block ose nous rappeler que « **Gouverner c'est prévoir !** » Si la situation n'était pas aussi sérieuse, nous pourrions en rire, la saga des masques en est un si bel exemple !

Ces deux AR n'ont une fois de plus fait l'objet d'aucune concertation sociale avec les interlocuteurs sociaux du secteur. La Ministre De Block signale que ces textes sont publiés afin de palier comme cela avait été fait lors de la grippe H1N1 à une situation d'extrême urgence car il n'existe dans le secteur aucune disposition légale permettant la réquisition. Bref, l'idée n'est pas de l'utiliser !

De leur côté, les employeurs affirment que **ce n'est pas nécessaire et qu'ils ne sont pas demandeurs car ils ont pris toutes les dispositions** afin de faire face à une éventuelle seconde vague de cas covid.

Pour nous, il est à la fois **inutile et contreproductif** d'augmenter les contraintes et le stress sur des travailleurs qui n'ont surtout pas besoin de cela en pleine crise.

Ils sont exténués, sous tension depuis si longtemps et désabusés par la gestion parfois hasardeuse de la crise.

Quel mauvais signal envoyé aux travailleurs qui attendent des moyens, du soutien et de la reconnaissance de leur ministre !



Eux qui, depuis des semaines, pallient les besoins non comblés avec et grâce à la solidarité de la population face au manque de prévoyance du gouvernement et de la Ministre de la santé. On ne compte plus le nombre de dons financiers permettant l'achat de respirateurs, de blouses et de masques cousus par les couturières bénévoles, d'applaudissements de solidarité ...

Où est l'Etat Providence Belge dont certains se targuent d'être un exemple international en matière de santé ?

C'est inacceptable de susciter de nouvelles craintes inutiles : la tranquillité d'esprit de la ministre ne vaut pas le prix de l'inquiétude suscitée des travailleurs.

« Gouverner c'est prévoir ! » Mais c'est aussi avoir le pouvoir !

Le pouvoir de garantir la sécurité des travailleurs, le devoir de préserver la santé de la population.

C'est-à-dire :

- Fournir le matériel de protection adéquat à chaque travailleur, il est indispensable de protéger les professionnels qui prennent soin des patients. Le traitement de patients repose sur leurs épaules et l'incapacité de travail pour cause de maladie dans leurs rangs peut mettre la vie des autres en danger.
- Préserver leur santé en leur garantissant à tout moment un effectif suffisant pour ne pas travailler en danger,
- Mettre en place un dispositif de déconfinement cohérent et prudent qui évite une réaccélération de la dissémination du COVID et un dépassement des capacités hospitalières et extrahospitalières.

Notre priorité est de tout faire pour éviter l'effondrement du système mise en place dans nos hôpitaux car, pour nous, c'est le meilleur moyen de vous préserver de la réquisition.

C'est là que doit être la PRIORITE et l'URGENCE du Gouvernement.

Encore une erreur de communication, une erreur d'appréciation des priorités, une erreur de casting.

Votre sécurité et votre santé sont au cœur de nos préoccupations et de nos combats

On ne lâche rien et surtout on n'oubliera pas

